

Courtemelon, le 14 août 2015

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 10/2015

Les grandes chaleurs et la sécheresse semblent être terminées ; quoi qu'il en soit, les pluies ont fait du bien.

COLZA

À la veille des prochains semis, nous reprenons ci-dessous les principaux éléments permettant une implantation réussie de cette culture.

Choix variétal : consultez la nouvelle liste recommandée. N'oubliez pas que c'est principalement par le choix variétal qu'on lutte contre le phoma, et également contre le méligèthe, car une variété à floraison précoce présente un avantage à ce niveau-là.

Avec une variété HOLL, respectez une distance de 50 m par rapport à une variété classique.

Rappel : les semences traitées avec des **néonicotinoïdes** (Chinook, Elado ou Modesto) sont interdites. D'éventuels restes de semences traitées sont à retourner au vendeur.

Préparation du sol : il faut éviter toute intervention en terrain mal ressuyé et toute préparation trop fine ; le fond du lit de semences devra cependant être assez rappuyé.

Semis : il est à réaliser entre le 25 août et le 5 septembre, à une profondeur de 1-2 cm. Il faut éviter de semer trop épais et donc tenir compte du PMG du lot de semences utilisé, qui peut varier du simple au double. Le peuplement optimum avant l'hiver sera de 40-60 plantes/m² pour une lignée et de 30-50 plantes /m² pour un hybride (voir aussi la fiche agridea 6.12).

Colza associé : cette méthode permet la culture du colza sans désherbage. Elle consiste à semer un couvert végétal en même temps que le colza. Le semis est alors à avancer de 5-7 jours et la densité doit être légèrement renforcée. Diverses espèces sont possibles, comme le mélange fenugrec-gesse-lentille, qui a fait ses preuves et que nous conseillons. Les vesces et le trèfle d'Alexandrie ne sont par contre pas adaptés à nos conditions car ces

espèces peuvent survivre à l'hiver et causer problème dans la culture par la suite, ce que nous avons observé dans plusieurs cas. Nous en déconseillons l'emploi.

➔ Voir l'information complète sur la culture du colza associé dans le Terrien Interjurassien N° 65, de juillet 2015.

➔ Voir aussi les fiches agridea 6.17-20.

Limaces : discrets pendant les grandes chaleurs, ces ravageurs pourraient bien redevenir actifs. Le risque peut être évalué, déjà avant le semis, par observation et piégeage (voir les fiches agridea 20.61-64). Il est déconseillé d'appliquer l'anti-limace directement lors du semis. L'idéal est de l'épandre juste après la première pluie suivant le semis (sur toute la parcelle et pas que sur les bords).

Désherbage : le désherbage chimique se pratique dans la plupart des cas en prélevée. Lors de semis direct, il est cependant préférable d'intervenir en post-levée. La fiche agridea 6.31-32 (juin 2013) présente les différentes possibilités (chimiques et mécaniques).

Déchaumage après colza

Après une culture de colza, il est conseillé de laisser les graines germer en surface, puis effectuer un déchaumage très superficiel, laisser germer et renouveler éventuellement ce déchaumage, un peu plus profondément. Comme les conditions estivales n'ont pas été très propices aux germinations, une intervention pourrait être utile après les pluies, mais il faudra surtout penser à **enfouir les déchets de culture et les repousses avant la levée des nouvelles cultures de colza** (lutte contre le phoma et l'altise).

Résultats des essais variétaux : les résultats des essais variétaux de colza (conventionnel et biologique) et d'orge d'automne seront disponibles en début de semaine prochaine sur le site de la FRI (www.frij.ch).

POMME DE TERRE

Une bonne partie des cultures est défanée. Pour les autres, il est conseillé d'effectuer régulièrement des sondages.

Mildiou : la situation est la suivante :

- les conditions météorologiques sont très peu favorables au mildiou depuis plusieurs semaines ;
 - aucun nouveau foyer n'est signalé.
- La situation réactualisée peut être consultée sur www.phytopre.ch (ou <http://www.phytopre.ch/phytoapp>).

De manière générale, le risque de mildiou est très faible, mais le retour de pluies et de températures moins chaudes pourrait permettre d'éventuelles contaminations. Il convient donc de contrôler régulièrement les cultures encore en végétation.

Défanage, récolte : voir le bulletin précédent. Après le défanage, un délai de 3 semaines doit être respecté jusqu'à la **récolte**, afin que la peau se durcisse et résiste mieux aux chocs.

BETTERAVE

La pression exercée par la **cercosporiose** est faible à modérée. Les cultures sont néanmoins à contrôler, surtout si aucun fongicide n'a encore été appliqué ou si le traitement date de plus de 4 semaines.

- Consultez le bulletin précédent (N° 9/2015), qui décrit la stratégie à utiliser.
- N'oubliez pas d'arracher et de sortir des parcelles les betteraves **montées à graines**.

Nouvelles prairies semées : si nécessaire, une lutte sélective contre le rumex (produits à base de MCPB) est possible dès le stade 3 feuilles trifoliées des trèfles. Vérifiez toutefois la compatibilité du produit avec le mélange fourrager. Les rumex de semis sont sensibles au MCPB lorsqu'ils ont entre 2 et 5 feuilles.

- Voir la fiche agridea 17.31-32.

Station phytosanitaire cantonale

A

P.P.
2800 Delémont

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE